



Résiliation d'un contrat avec une école de cours à distance

Par **Choup123**, le **22/05/2010 à 18:52**

Bonjour,

Actuellement étudiante a l'EFC à distance, je paye 189euros par mois pour des cours de mauvaises qualité et un suivi complètement absent de mes études contrairement à ce qui m'avait été dit par ma conseillère dont je n'ai plus eu de nouvelles depuis mon inscription (inscription avril 09).

Aujourd'hui le paiement de cette formation constitue une "jeter d'argent par la fenêtre" sachant que je suis au chômage à la recherche d'un emploi et que j'attends mon premier enfant ce qui rendra le paiement encore plus difficile.

Aujourd'hui j'ai financé environs la moitié de la formation. Je voudrai alors savoir si je dispose d'un moyen pour résilier mon contrat?

Merci pour votre aide.

Respectueusement.